



- 3 SEP 2018

PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : N° 24861-2018										
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ								✓			
COPIE											
OBSERVATIONS	VM	S/09 → BLCPE Glog PL									

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réf : F16027.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION D'INCIDENT / ACCIDENT A L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Article 416-3 du code de l'environnement de la province Sud

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier ou courriel
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Email : denv.contact@province-sud.nc

* INFORMATIONS SUR L'EXPLOITANT TRANSMETTANT LE FORMULAIRE

Civilité : Madame Monsieur

Nom de famille : ROBERT

Prénom(s) : David

Société : ES SERVICES

Fonction : Directeur d'Exploitation

Adresse : ZAC PANDA Dumbea

Téléphone (fixe et/ou mobile) : 731313

Courriel : es.services@groupeaba.nc

* INFORMATIONS GENERALES SUR L'INCIDENT / ACCIDENT

Commune : PAITA

Date du début de l'événement (jj/mm/aaaa) : 22/08/2018 Heure du début de l'événement (hh:mm) : 16:30

Durée totale (hh:mm) : 02h30

Exploitant (*titulaire de l'autorisation ou déclaration pour une ICPE*) : ES SERVICES

Adresse de l'établissement accidenté :

Effectif de l'établissement : 3

* RESUME ET CHRONOLOGIE DE L'ACCIDENT

Résumé autoportant synthétisant les principales informations données dans les différents chapitres du présent rapport.

- 16h30, appel du chauffeur STAR Pacifique, Marc MAHAI à Tomy FAUFAU pour averrir de l'incident;
- point fait en direct entre Tomy le Chauffeur et Christine REY (attachée d'exploitation de Star Pacifique) afin d'obtenir le maximum d'information à transmettre à la Gendarmerie;
- 16h53 Christine REY informe la Direction de Star;
- 16h56 Christine REY informe M. David ROBERT d'ESS que la porte arrière de la benne contenant nos boues d'épuratio s'est entrouverte et que de la boues étaient tombées sur la route (SAV EXPRESS) qui se rend de suite sur les lieux;
- 16h58 : ESS contacte ADVIDANGE pour demander au cas où la mise à disposition d'une laveuse si nécessaire pour assurer le nettoyage.
- 16h57 à 16h59 appel le 17 pour demander la mise en sécurité des lieux;
- l'appel est transféré par la Nationale à la gendarmerie;
- entre 17h05 et 17h10, Star dépêche un camion avec une benne pour, le cas échéant, évacuer les résidus sur le chaussée,
- on constate sur place qu'irré peu de résidus sont sur la voie de gauche.
- sur signes de certains automobilistes, le chauffeur ne comprend pas les signes se stationne dès qu'il le peut sur la bande d'arrêt d'urgence
- entre temps, Mme REY échange avec le deuxième chauffeur, il s'avère qu'il y a moins de boue qu'indiqué par le chauffeur impliqué;
- Mme REY cherche à transmettre de nouvelle informations à la gendarmerie, appelle la PN au 24.33.00 en demandant de la remettre en contact avec la gendarmerie. La personne lui répond qu'elle n'a pas les numéros;
- Mme REY essaie d'avoir la Gendarmerie de Paita au 44 87 36 à 17h09. La personne lui indique qu'elle n'est pas au courant qu'il vaut mieux appeler le 17;
- 17h11 échange entre Tomy et Mme REY pour mettre le camion en sécurité, la gendarmerie n'est pas encore sur place.
- 17h15 : ES SERVICES rejoint le camion proche de la sortie de Savannah et constate environ 5 petits dépôts sur la chaussée majoritairement tombées sur la bande d'arrêt d'urgence.
- 17h15, M. Guillaume DERQUEENNES, de Province Sud, renseign en contact avec Mme REY afin de connaître la situation.
- Mme REY l'informe et lui indique que de son côté M. David ROBERT à fait appeler à ses services pour recharger les déchets dans la benne (alors à terre) ainsi qu'une laveuse - balayeuse;
- 17:20 : ES SERVICES demande à STAR Pacifique de ramasser le dépôt générée lors de l'arrêt du camion sur le côté de la chaussée (environ 10kg de boues) et de le remettre dans la benne. refermer la porte arrière de la benne et s'assurer de sa fermeture avant de reprendre la route.
- 17:30 : Par sécurité suite à la tombée de la nuit, nous avons décidé de re-déposer la benne sur le parking de ES SERVICES et de reporter l'évacuation au jeudi 23/08/18.
- La gendarmerie arrivée sur place, nous a demandé de patienter, l'arrivée des équipes de signalisation afin de pouvoir réaliser notre nettoyage de manière sécuritaire.
- 17h42 Tomy informe Mme REY que les deux véhicules quittent le lieu pour rentrer au siège de Star, faire pour déposer la benne chez ESS.
- 18h00 : Arrivée de l'équipe de signalisation, sécurisation d'une des deux voies de la say express et démarage du nettoyage. L'équivalent de 15kg environ ont été ramassé du sol et déposé dans la benne du pick up ES SERVICES. la laveuse a procédé au rinçages des 4 zones de dépôt ainsi que la zone de stationnement du camion STAR Pacifique.
- La Gendarmerie pourra constaté que les dépôts n'étaient pas important.
- 19h00 : Fin de l'opération et départ de l'équipe de signalisation et de la gendarmerie.
- 19h10 : Dépôt des boues ramassées sur la chaussée sur ES Services, dans une benne dédiée à l'évacuation de ces dernières

* SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT (*le jour de l'accident*)

Non classable

Déclaration

Autorisation simplifiée

Autorisation

- Haut risque chronique
- Haut risque industriel
- Exploitation irrégulière

Année

ED globale sur l'établissement

2014

POI

PPI ou PPS

Info public réalisée

Commentaires (optionnel)

Direction de l'Environnement (DENV)

6, route des Artifices

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06

denv.contact@province-sud.nc

* SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'UNITE ACCIDENTEE (*le jour de l'accident*)

Contribution de l'unité accidentée au classement de l'établissement
(Sont pris en compte uniquement les rubriques des unités concernées par l'accident)

<input checked="" type="checkbox"/> Étude de danger	Année
<input type="checkbox"/> Tierce expertise	2014
<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'urbanisation existant pour l'unité	
<input type="checkbox"/> Autre acte réglementaires concernant l'unité	
À préciser : _____	

Commentaires (optionnel)

* TYPOLOGIE DE L'EVENEMENT

- Incendie
 - Explosion : BLEVE VCE Boil-over
 - Rejet de matières dangereuses ou polluantes
 - Émanation
 - Chutes / projections
 - Irradiation
 - Pollution chronique aggravée
 - Effet domino
 - Presque accident
 - Scénario étudié dans l'étude de danger
 - Autre (à préciser) : Incident lié au transport par camion. (déverrouillage de la porte de la benne)

Commentaires (optionnel)

* MATIERES DANGEREUSES OU POLLUANTES

Nom	Classification (E, F, T, ...)	N° CE N° CAS	Autres phrases de risques	Rubrique IC	Quantité présente dans l'établissement	Quantité présente dans l'unité accidentée	Quantité relâchée dans l'accident	Quantité explosée (t éq TNT)

Commentaires (optionnel)

Boues de STEP siccité de 25% en moyenne)

* NATURE ET EXTENSION DES CONSEQUENCES (1/2)

Conséquences avérées / redoutées, environnementales et sanitaires post-accident

Sans conséquences Inconnues

Conséquences humaines et sociales

	Total	dont	Employés	Sauveteurs	Public
Morts			<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____
Blessés			<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____
Blessés graves sur site (hospitalisation ≥ 24 h)			<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____
Blessés graves hors site (hospitalisation ≥ 24 h)			<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____
Blessés légers (hospitalisation ≤ 24 h ou soignés sur place)			<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____

Personnes en chômage technique dans l'établissement : 0

Tiers sans abris : 0

Tiers dans l'incapacité de travailler : 0

Privation d'usage au minimum 2 h de :

	Personnes	Heures (hh:mm)
Gaz	0	
Électricité	0	
Eau potable	0	
Téléphone	0	
Transports publics	0	
Autres privations d'usage	0	
Risque d'aggravation	0	

Direction de l'Environnement (DENV)

6, route des Artifices

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06

denv.contact@province-sud.nc

* NATURE ET EXTENSION DES CONSEQUENCES (2/2)

Conséquences environnementales (sur les biotopes, cultures, élevages, ...)

Pollution des sols

Tout type de terrains nécessitant un nettoyage : 0,00 ha

Dommages permanents ou à long terme aux habitats terrestres (faune et flore) : _____ ha

Espèces rares ou protégées (végétales ou animales)

Habitat terrestre correspondant : _____ ha

Espèces touchées dans l'habitat : _____ %

Atteinte à la flore

Atteinte à la faune

Pollution des eaux de surface

Berges nécessitant un nettoyage : _____ km

Dommages significatifs ou à long termes des habitats

Rivière : _____ km

Lac ou zone humide : _____ ha

Zone côtière ou en mer : _____ ha

Pollution des eaux souterraines : _____ ha

Pollution atmosphérique

Suivi des conséquences : Mis en œuvre Prévu

Préciser comment dans la partie Commentaires

Conséquences sanitaires (sur l'homme)

Suivi des conséquences : Mis en œuvre Prévu

Préciser comment dans la partie Commentaires

Conséquences économiques

	Total	Interne	Externe	
Dommages matériel				FCFP
Pertes d'exploitation	-			FCFP

Commentaires

Conséquences immédiates, potentielles ou susceptibles d'apparaître ultérieurement. Mesures prévues ou mises en œuvre pour évaluer et suivre dans le temps les conséquences sanitaires et environnementales, en particulier si la case « suivi » est cochée.

* MESURES PRISES

Mesures immédiates

POI déclenché PPI déclenché Alerte population

Périmètre de sécurité d'un rayon de _____ m

Personnes	Heures (hh:mm)
-----------	----------------

Confinement _____

Évacuation _____

Mise en sécurité de l'établissement

Enlèvement des matières dangereuses

Autres mesures d'urgences (à préciser) : Nettoyage immédiat de la chaussée. (ramassage manuel et nettoyage haute pression)

Mesures curatives

Décontamination **Coût** **Début (jj/mm/aaaa)** **Fin (jj/mm/aaaa)**

Des eaux _____ F _____

Des sols _____ F _____

Des nappes _____ F _____

Déchets générés (sauf terres polluées)

Liquides : Quantité estimée : _____ Stockage provisoire : Sur site Hors site

Solides : Quantité estimée : 25Kg Stockage provisoire : Sur site Hors site

Sols / terres polluées

Surface à traiter : _____ Quantité estimée : _____

Nature des polluants :

<input type="checkbox"/> Hydrocarbures / solvants	<input type="checkbox"/> Toxicques	<input type="checkbox"/> Germes pathogènes
<input type="checkbox"/> Bioaccumulables	<input type="checkbox"/> Radioactifs	<input type="checkbox"/> Autres : _____

Information

Information à chaud réalisée Information de l'inspection (article 416-3)

Inspection réalisée

Modalité : 22/08/2018

Date (jj/mm/aaaa) : 22/08/2018 Heure (hh:mm) : 19:00

Commentaires

Informations complémentaires relatives à la cinétique. Préciser si l'accident a généré des déchets (quantité / volume, nature, toxicité et/ou caractéristiques physico-chimiques, filière d'élimination à déterminer, envisagée, proposée, réalisée, ...), durées de stockage provisoire. Préciser si l'événement a généré des terres polluées et la gestion envisagée.

environ 25 kg de boues de station d'épuration ont été ramassées (15 Kg environ au niveau du stationnement du camion et 10 environ sur les 4 dépôts le long de la bande d'arrêt d'urgence).

L'ensemble de ces terres a été évacuée dans une benne dédiée sur le site d'ES Services.

La benne a été également déposée par le transporteur STAR Pacifique pour la nuit sur le site d'ES Services afin de repartir de manière conforme le Jeudi 23/08/2018 vers son lieu de valorisation approprié.

* CIRCONSTANCES AVANT L'INCIDENT / ACCIDENT

- Fonctionnement 24h/24 : Oui Non
- Procédé continu Procédé par batch
- Construction
 Première mise en service
 Remise en service / redémarrage
 Début / fin de poste
 Période d'activité réduite
 Opération exceptionnelle
 Opération d'urgence
 Mise en sécurité
 Mise à l'arrêt
 Consignation technique de l'unité
 Travaux / maintenance / réparation / test
 Arrêt longue durée
 Démantèlement
 Unité abandonnée
- Autre circonstances (à préciser) : Évacuation des lots de boues Test (mise en services) pour régularisation de nos problèmes d'odeur.
- Inconnues

Commentaires

Informations pertinentes (conditions météorologiques en cas de diffusion d'un nuage, urbanisation, ...)

Condition climatique normale, pas de pluie et faible vent (ENE moyenne 7kt), circulation réduite à une voie sur 100 m (périmètre de sécurité réalisé par les équipes de signalisation et la gendarmerie: convoi mobile et arrêt temporaire le temps du nettoyage haute pression composé de 3 véhicules)

* INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rapport au CHSCT (s'il existe) : Oui Non Prévu

Rapport d'un tiers expert : Oui Non Prévu

Autre (à préciser) : mail d'incident réalisé par le Transporteur STAR pacifique, qui établira rapidement l'arbre des causes, pour expliquer et mettre les actions correctives adaptées

Commentaires (optionnel)

* ANALYSE DES DEFAILLANCES ET DES CAUSES

Analyse des défaillances remise par l'exploitant à l'IIC : Oui Non

Scénario examiné dans l'étude de dangers antérieurement : Oui Non

Cause identifiée dans l'étude de danger : Oui Non

Si oui, préciser : _____

Causes internes

Défaillance matérielle

Anomalie d'organisation

Défaillance humaine

Défaut de maîtrise du procédé

Abandon de matière ou d'équipement

Usage inadapté de produits dangereux

Pertes d'utilités

Eau

Vapeur

Électricité

Gaz (air, azote)

Autre : _____

Causes externes

Transport voisin Industriel voisin Particulier voisin

Agression d'origine naturelle

Inondations

Vent

Glissement de terrain

Érosion / effondrement

Fortes pluies

Séisme

Températures extrêmes

Autre : _____

Malveillance : Suspectée Avérée

Intervention des secours inadaptée

Cause inconnue

Autre : _____

Commentaires

Indiquer notamment si le scénario avait été examiné dans l'étude de dangers antérieurement et si les causes principales avaient été identifiées.

Le Transport à été demandé à la Société Star qui dispose de bennes adaptées pour ce type de transport. Un problème au niveau de l'ouverture de la benne à permis à cette dernière de s'entrouvrir de quelques centimetre et laissé tomber sur la chaussée un peu de boues.

Point complémentaire: Lors du transport de la benne le jeudi 230818, celle ci été bachée comme le demande la direction de l'environnement pour ce type de transport. Cependant cette dernière est arrivée sur le site de tontouta débachée pour déchirure des anneaux de fixation de la bache.

Lors des futurs transport par benne, ESS mettra un point d'honneur pour que son prestataire soit équipé de bache plus solide et résistante au transport prévu.

* ENSEIGNEMENTS TIRES / AMELIORATIONS DE LA SECURITE

	Prévu	Réalisé	Date (jj/mm/aaaa)
Révision ED			
Révision POI			

Réduction des risques dans l'établissement après l'accident (*aspect matériel / organisationnel*)

	Prévu	Réalisé	Date (jj/mm/aaaa)
Prévention			
Protection			
Intervention			
Exercice			

Commentaires

Détails des aspects techniques et organisationnels des améliorations réalisées ou envisagées suite à l'événement.

Suite à l'arbre des causes réalisé par STAR Pacifique, des actions corrective et et des tools box seront mis en place pour rappeler l'importance des contrôles matériel avant tout départ sur la route.

De son coté ESS lié a une situation d'urgence pour l'évacuation de ces boues, afin de réduire les problèmes olfactifs rencontrés sur son site fera le nécessaire pour éviter ce type de situation à l'avenir (sera exposé dans le rapport d'incident concerné) et planifiera mieux ce type de prestation.

ANNEXES AU RAPPORT

Tout document utile à la compréhension de l'événement (photos, schémas, arbre des causes, cartes avec légendes, ...)

* Fait à DUMBEA , le (jj/mm/aaaa) 23/08/18

* Signature de l'exploitant :

Insérer une signature

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Envoyer